



REVUE DE PRESSE

Samedi 03 Août 2019



Le croisement entre la D 53 et la RN 141 supprimé mardi



À terme, ce croisement sera remplacé par un pont qui enjambra la future 2x2 voies.

Photo Y. D.

Les travaux d'aménagement de la 2x2 voies entre «La Vigerie» (commune de Saint-Saturnin) et «Villesèche» (commune de Saint-Yrieix) vont bon train, avec notamment l'ouverture récente d'un tronçon d'un kilomètre sur la RN 141 à hauteur de «La Vigerie» (CL du 26 juillet). L'étape suivante consiste à supprimer définitivement le croisement entre la RN 141 et la D 53 qui mène à Saint-Saturnin au sud et à Asnières-sur-Nouère au nord. Cette étape sera franchie «ce mardi 6 août, sauf aléas techniques», dicit Gilles Petit, nouveau chef de projet de l'opération au sein de la DIR Atlantique (1). «Des panneaux de déviation seront mis en place sur la RN pour ceux qui veulent se rendre dans ces villages et dans les villages pour rejoindre la RN.» Et d'ici «fin août, début septembre», la

voie vers Linars, actuellement fermée au rond-point de la LGV, sera rouverte et facilitera la circulation vers Angoulême pour ceux qui viennent de Saint-Saturnin et plus globalement du sud de la RN 141. À noter que la suppression définitive du croisement entre la D 53 et la RN 141 sera palliée, à terme, par «un pont qui enjambra la 2x2 voies». «Il s'agit d'une nouvelle tranche de travaux qui ne débutera pas avant 2020», précise Gilles Petit. Avant cela, la 2x2 voies devrait être achevée (printemps 2020) et permettra enfin de «sécuriser» «Les Planes» qui subissaient les affres d'un dense trafic de transit.

(1) La Direction interdépartementale des routes Atlantique est maître d'œuvre du chantier, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) de Nouvelle-Aquitaine en est le maître d'ouvrage.

Le fémur géant a quitté le site d'Angeac

L'os de sauropode qui a été mis au jour à Angeac au mois de juillet a été transporté hier dans un dépôt du musée d'Angoulême où il fera l'objet d'analyses plus poussées.

Amélie BORGNE
a.borgne@charentelibre.fr

C'est une opération délicate qui s'est déroulée hier matin, vers 9h15, sur le chantier paléontologique d'Angeac, sous les yeux des équipes de fouilles et des caméras de France 5. Le fémur de sauropode découvert en juillet a été extrait de la fosse où il reposait depuis 140 millions d'années, pour être transporté dans un dépôt du musée d'Angoulême. L'os de 2 mètres, pesant environ 500 kg et protégé par une couche de plâtre, a été soulevé à l'aide d'une pelleteuse avant d'être doucement déposé dans la remorque d'un camion. Cette pièce exceptionnelle, «un des plus gros os de dinosaure découvert au monde» d'après Jean-François Tournepiche, directeur du musée d'Angoulême, sera ensuite préparée pour être examinée plus en détail par les paléontologues. «Le fémur va être nettoyé et consolidé, puis nous le passerons au scanner surfacique afin d'en faire un modèle 3D, précise Ronan Allain, spécialiste des dinosaures au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Cela nous permettra de le comparer avec le fémur qu'on a retrouvé sur le même site il y a dix ans. On sait qu'il s'agit de la même espèce, mais on cherche à savoir s'il s'agit du même individu. Cela va prendre un certain temps.»



L'os de 2 m de long, qui pèse 500 kg, a été soulevé par une pelleteuse avant d'être déposé dans un camion.

Photo Julie Desbois

Si ce n'est pas le premier fémur découvert à Angeac, celui-ci est exceptionnel du fait de sa bonne conservation. «Il nous donnera certainement des informations sur le groupe des Turiasaures auquel il appartient et qui est notamment présent en Espagne et au Portugal, poursuit Ronan Allain. Vu la taille du fémur, on peut penser que du pied à la hanche, il y avait 4,50 mètres de

haut. Le dinosaure devait être très massif et pesait peut-être dans les 40 tonnes.»

Reprise des recherches en septembre 2020

La campagne de fouilles 2019, à laquelle une trentaine de bénévoles et étudiants ont participé, va se terminer demain. «On a bien balisé le site, il y a encore de

petites parcelles à fouiller», affirme Ronan Allain. «Après cette découverte, je pense qu'on en aura encore pour une dizaine d'années de recherches, estime Jean-François Tournepiche. Nous avons déjà trouvé 150 dents de carnivores, on sait qu'ils sont là, on pourrait donc découvrir leurs cadavres.» Les recherches reprendront sur place en septembre 2020.

Le site d'Angeac médiatisé dans le monde entier

En un mois, les paléontologues d'Angeac ont donc vu passer les caméras du monde entier. «Les médias nationaux, Paris Match, CNN, les médias indiens... affirme Ronan Allain. On a même dû refuser la BBC australienne car ils nous ont sollicités trop tard pour pouvoir venir ici.» Les paléontologues n'avaient jamais vu autant de médias s'intéresser à leurs travaux, même il y a dix ans lors de la découverte du premier fémur. «C'est sans doute parce que l'AFP et Reuter ont bien relayé l'info en juillet.» Hier, l'opération a notamment été filmée par les caméras et le drone de Bonne Pioche Production, une boîte de prod qui prépare un documentaire sur la paléontologie pour France 5. Le réalisateur, Pascal Cuisson, déjà auteur de documentaires sur Homo Sapiens et sur le Colisée, était sur place pour prendre quelques plans du fémur et du site. «Pour cette réalisation, nous avons tourné également en Chine avec des paléontologues japonais, explique-t-il. Il s'agit de montrer comment les chercheurs arrivent à décrire ces espèces et leur comportement à partir des fouilles. Angeac-Charente était idéal en raison du travail qui a été réalisé sur la biodiversité du site.»

■ Dans une situation précaire, l'institution de promotion de l'œnotourisme pourrait disparaître ■ Les craintes sont réelles ■ Son président n'écarter pas cette option.

Les Étapes du cognac vers la fin de l'aventure?

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

C'est un bruit fondé sur aucune décision officielle», modère dans un premier temps Mathieu Durand, le président des «Étapes du cognac». Il résonne pourtant de plus en plus fort sur radio bout de vignes. Inquiète. Et fait causer dans les rangs. L'association serait sur le point de disparaître. Des rumeurs de dissolution, cet organe de promotion de l'œnotourisme créé par les viticulteurs et qui anime les domaines viticoles des deux Charentes à grand renfort de manifestations (1), en a connu d'autres depuis sa création, il y a vingt ans.

«Sauf que cette fois, on file vraiment vers la fin, et ça pourrait ne pas tarder», assure un adhérent anonyme. La crainte est partagée par nombre de ses collègues croisés à la dernière Fête du cognac. Pierre Hitier en tête, le fondateur de l'association (lire l'encadré).

Il ajoute, amer: «L'œnotourisme est dans l'air du temps, d'autres sur le territoire s'en sont emparés et font bande à part. Les Étapes, on n'en a plus besoin. Elle a défriché le terrain, fait tout le boulot, on la laisse sur le bord de la route.»

Dans le viseur, Charente Tourisimes et l'Interprofession (BNIC), deux structures d'une tout autre puissance de feu. Elles ont fait du sujet un axe prioritaire, et le développent en solo aussi à travers no-



Mathieu Durand, le président, ne cache pas l'éventualité d'une dissolution, mais il veut rester optimiste et fait appel aux financeurs. Photo G. B.

tamment «Contrat de destination» pour la première, «Atout France» pour la seconde (2).

Un déficit de 30 000€

La première alerte propre à nourrir les inquiétudes date de mai dernier. Lancé en 2018, le programme d'animations estivales de l'association, «Cognac etc», n'a pas connu

de seconde édition.

«Il n'était pas adapté selon les retours qu'on a eus. Il a été remplacé par un autre format», explique Mathieu Durand. Et de confier en toute franchise: «C'est aussi une question de coût.» Confrontée à un exercice 2018 déficitaire de 30 000€ sur un budget de 150 000€, l'association a dû réduire la voilure.

«Une année exceptionnelle, avec le départ d'une de nos trois salariées, une année difficile», relève-t-il. La seconde alerte cependant. Qui fait craindre depuis le pire.

«On est en difficulté oui, comme d'autres associations qui dépendent comme nous de leurs financeurs (3). On va réunir un conseil d'administration avant les vendanges, on verra alors les options qui se présentent».

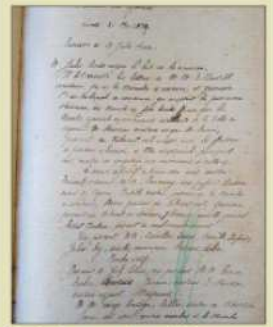
Et celle de tirer le rideau en fait partie, Mathieu Durand le consent. «C'en est une. Mais je veux rester optimiste, avec l'espoir que nos soutiens se saisissent du sujet. Les Étapes ont toujours leur rôle à jouer.»

matière dans le Sud-Ouest, «l'une des dix premières en France à avoir décroché le label "Vignobles et découvertes", une reconnaissance nationale», rappelle-t-il. Et d'estimer que «le BNIC aurait dû incorporer les Étapes depuis, puisqu'il veut gérer l'œnotourisme comme Charentes Tourisme, il en a les moyens.» «Seule, elle ne pourra pas s'en sortir, elle est trop fragile. Il va lui falloir se trouver une nouvelle place.»

«Se trouver une nouvelle place»

«Ça fait mal au cœur», déplore Pierre Hitier. Toujours membre de l'association à titre de propriétaire de gîte, le fondateur des Étapes ne cache pas ses inquiétudes quant à son avenir. «Elle ne va pas tenir longtemps, je le crains. Elle a porté l'œnotourisme, concept que d'autres acteurs reprennent à leur compte pour faire bande à part, et c'est elle qui paie l'addition, c'est triste.» Une association précurseur en la

Insolite Encore un trésor à L'Héritage



Toutes les pages des registres sont écrites à la plume. Repro CL

Les trouvailles s'enchaînent à l'hôtel-restaurant L'Héritage de Cognac, en cours de restauration.

Et elles sont de plus en plus inattendues. Après la capsule et la petite boîte d'allumettes allemande, celle du jour est d'un tout autre calibre et d'importance. Deux registres de conseil d'administration d'associations de commerçants écrits à la plume, ont été retrouvés dans une vieille armoire. L'un dont la première page est datée du 31 mai 1897, quand d'autres laissent apparaître quelques mots de Jean Monnet.

«Il semble qu'ils n'ont pas été ouverts depuis bien longtemps», suppose Marc Péron, le dirigeant de l'hôtel François-I^{er} qui a repris l'établissement l'an dernier. «On a été très surpris. On ne sait pas du tout ce qu'on va en faire», confie-t-il, encore abasourdi. Les découvertes allant par paire, un coffret de 78 tours a également été exhumé. De quoi nourrir les espoirs de Marc Péron d'en faire d'autres. «Si ça continue comme ça, on va peut-être trouver des lingots d'or!», s'amuse-t-il.

EXPOSITION

«Drôles de drôles» investit le MAH de Cognac. Le Musée d'art et d'histoire (MAH) propose des visites guidées de l'exposition «Drôles de drôles» tous les jours en août, à 15h. L'expo retrace l'enfance des Cognacais de 1900 à 1960, au travers des temps forts scandant les premières années des mômes. Tarif: 5€. Réserve conseillée au 05 45 32 66 00.

(1) Distilleries en fête, en hiver, Cognac etc, en été.

(2) Cluster rassemblant 63 partenaires institutionnels et professionnels français du tourisme et du vin, dont des maisons de cognac et le BNIC, dans une démarche de promotion collective.

(3) Les conseils départementaux 16 et 17, les différents Pays et le BNIC.



Photo C.L.

Ça roule pour camper

Pas moins de 6.000 personnes sont attendues sur les campings mis en place à l'occasion de la 81^e semaine fédérale de cyclotourisme. Et cette famille en fait partie. Venue pour la semaine, elle est arrivée hier vendredi en fin de matinée pour s'installer, même si le camping ouvrirait ses portes vers 14h. Des festivités qui ont donc débuté par le montage de la toile en début d'après-midi, après un long périple en voiture et à vélo pour le père. «Je suis parti de Poitiers et j'ai fait 400 kilomètres en pédalant pour arriver ici», explique-t-il.

Le chiffre

4398

sur 10 290 inscrits. Les femmes occupent une place de choix dans les effectifs de la 81^e édition de la semaine fédérale de cyclotourisme qui s'ouvre ce week-end à Cognac. 3 138 d'entre elles sont licenciées à la FFCT (Fédération française de cyclotourisme), joliment dénommées les «cyclottes». Dans les rangs de l'organisation, elles sont 648 sur 1 800, soit un bon tiers des effectifs.

Cyclotourisme

Un «village du vélo» pour toutes et tous

A l'occasion de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme qui a lieu à Cognac d'aujourd'hui samedi au dimanche 11 août, la Fédération française de cyclotourisme propose de découvrir les joies de la petite reine, à travers de nombreuses animations et initiations gratuites, entre amis ou en famille (1).

■ **Aujourd'hui, de 14h à 20h.** Rando découverte de 15 km dans les alentours de Cognac (parcours fléché); ateliers d'initiation à la mécanique, parcours pour les enfants, essais de vélos adaptés pour les personnes en situation de handicap...

■ **Lundi 5, mardi 6, mercredi 7 et vendredi 9 août, de 14h à 16h.** Stage «savoir rouler à vélo» spécial enfants.

■ **Mardi 6 août, à partir de**

8h. Randonnée adaptée spéciale handicap avec repas et visite touristique (inscription par mail cosfic.2019@gmail.com).

■ **Vendredi 9 août, de 14h à 16h.** Brevet d'éducation routière pour les enfants, encadré par des moniteurs de la Fédération.
■ **D'aujourd'hui au dimanche 11 août, de 10h à 20h.** Atelier vélos adaptés pour les personnes en situation de handicap.

■ **Dimanche 11 août, de 10h à 13h.** Cérémonie de clôture, avec une parade festive qui partira du Parc des sports pour un défilé dans les rues de Cognac, avec une arrivée à l'Espace 3000.

(1) Rendez-vous à l'Espace 3000.

Renseignements et inscriptions:

ffvelo.fr ou <https://www.cognacsf2019.com>

Bréville: un dernier conseil municipal d'été toujours aussi chaud

Les deux adjoints privés de leurs pouvoirs par le maire ont été maintenus dans leurs fonctions par le conseil. La sous-préfète va les recevoir.

«**P**ourquoi ce conseil? Il n'en était pas prévu pour-tant avant septembre. Il fait ce qu'il veut, abuse de son pouvoir de maire, manipulateur comme toujours», dénonce Philippe Laidet. L'ambiance est toujours aussi joyeuse à Bréville. Et les échanges entre le deuxième adjoint et le maire Mehdi Kalaï toujours aussi «cordiaux», à l'image de ceux qui ont animé cette réunion municipale qui s'est tenue jeudi soir.

»

Le maire fait ce qu'il veut, abuse de son pouvoir, manipulateur comme toujours.

Durant deux bonnes heures et demie (!) pour seulement quelques points à l'ordre du jour. Ambiance. «Il pourra pas me fermer la bouche, comme on dit», ajoute Philippe Laidet, en conflit ouvert avec son maire, lequel lui a récemment retiré ses délégations comme à Émilie Vallet, la première adjointe (lire CL du 20 juillet), alimentant un peu plus encore les dissensions qui rongent la municipalité depuis des mois. Deux adjoints privés de leurs missions, de leurs indemnités, sans



Le maire Mehdi Kalaï a de nouveau dû en découdre jeudi soir, lors d'un conseil à rallonge et toujours sous tension.

Photo CL

pouvoirs, qui seront reçus la semaine prochaine par Chantal Guelot, la sous-préfète de Cognac, inquiète de la situation. Et que leurs collègues ont toutefois maintenus jeudi dans leurs fonctions à l'issue d'un vote à l'unanimité moins une abstention, le maire s'étant lui aussi montré favorable à cette option.

«On n'en restera pas là»

La question a été maintenue à l'ordre du jour, parmi d'autres (lire l'encadré), quand bien même Philippe Laidet et Émilie Vallet avaient souhaité qu'elle soit posée hors vacances, en l'absence d'élus.

Quorum atteint, leur a rétorqué le maire. Circulez! Ambiance toujours. Et échanges «vifs, très vifs», peste Philippe Laidet, lequel entend malgré tout «rester jusqu'au bout» du mandat, «il aimerait le contraire, mais je ne vais pas marcher dans sa combine», dit-il. Et d'assurer: «On n'en restera pas là, je lui ai dit.» Le rendez-vous des municipales 2020 s'annonce d'ores et déjà aussi houleux qu'une mer déchaînée. Une habitude pour un village tiraillé par les conflits politiques depuis 2008.

Gilles BIOLLEY
et Francis PAUMERO

Les autres points à l'ordre du jour

■ **Personnel communal.** Suite à l'absence d'un agent (congé de formation), un remplaçant va être recruté. Pour pallier la mutation d'un autre des services techniques, une commission de recrutement pour un poste d'agent polyvalent est créée, composée de quatre élus. Philippe Laidet a souhaité faire partie de cette commission. Demande refusée par le maire, la commission étant complète.

■ **Logement.** Pour faire suite au refus du conseil précédent de louer un atelier, la question est de nouveau

posée. Mehdi Kalā précise que c'est un artisan. Les membres du conseil ont fait part de leur «frilosité» suite aux antécédents d'impayés. Cette location a néanmoins été votée, à six voix pour.

■ **Écoles.** Suite à la dissolution du syndicat mixte Bréville - Sainte-Sévère, la clé de répartition est fixée à 53.64 % pour la commune, soit 13 410€. L'école restant ouverte, le maire précise que six élèves rejoindront Sainte-Sévère (quatre en maternelle), deux en CP à Houlette. À l'heure actuelle, neuf sont

inscrits à Bréville (CE1 au CM1). Pour leur transport, le maire propose l'achat d'un minibus pour un montant maximum de 15 500€. Le montage financier se compose des 13 410€ de la liquidation du syndicat, et d'une partie des 2 809€ de la dotation de solidarité exceptionnelle de l'agglo. Avis favorable aux deux délibérations.

■ **Cantine.** La cuisine de Réparsac fournira les repas en liaison chaude à raison de 3 € le repas. En conséquence, le conseil municipal a validé une hausse du ticket de cantine à 2,60 €.

■ VIBRAC

Les élus opposés à la fermeture de la trésorerie de Jarnac

Lors du dernier conseil municipal de Vibrac, jeudi soir, les élus ont décidé de s'opposer à la fermeture de la trésorerie de Jarnac. Dans le cadre de la réorganisation du réseau territorial de la direction générale des finances publiques, les conseillers ont voté à l'unanimité une motion de soutien à l'arrêt du démantèlement du réseau et en particulier contre la fermeture du centre des finances publiques de la cité des chabots.

Le conseil a en parallèle approuvé le rapport de commission local d'évaluation des charges transférées (Clect) à Grand Cognac.

Travaux. L'aménagement des entrées de bourg débutera le lundi 2 septembre, précédés par des constats d'huissier. Avant cette phase de travaux, et à l'occasion de la semaine fédérale du cyclotourisme, Vibrac s'est parée de

Bric-à-brac. Le comité des fêtes de Vibrac organise son bric-à-brac le jeudi 15 août, ponctué par un feu d'artifice. Le prix des emplacements est de 5€ les 4 mètres. Restauration sur place le midi. Réservation obligatoire au 06.21.64.02.00 ou 06.27.07.11.61. En soirée, un pique-nique sorti du panier est proposé, suivi d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice à la tombée de la nuit.



Le village a pris des couleurs à l'occasion de la semaine du cyclotourisme. Photo CL

ses plus beaux atours, en décorant les bords de routes et différents endroits du village.

Personnel. Enfin, la maire a présenté à son conseil Anne Poupeau, qui remplacera au secrétariat de la mairie à partir du septembre M^{me} Gaillard, partie en retraite.

Finances et voirie au menu du conseil de Mesnac

Le conseil municipal de Mesnac n'avait que quelques points à l'ordre du jour, mais des points d'importance puisque les principaux sujets portaient sur les finances. Lors d'un conseil précédent, Didier Gois avait fait part de la demande de participation financière de Cherves-Richemont pour l'accueil des enfants de Mesnac dans les écoles publiques, notamment en ce qui concerne les frais de fonctionnement. La commune de Cherves-Richemont propose une convention qui débutera le 1^{er} septembre prochain pour une durée de trois ans pour cet accueil, soit à l'école maternelle, soit à l'école élémentaire, pour une participation de 700 € par an. Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité. Des décisions modificatives sont actées concernant d'une part l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires des agents et l'autorisation de recours à l'intérim, d'autre part le rembourse-



La rue de la Groie a été traitée. Photo CL

ment des frais de déplacements des élus et du personnel.

Immobilier. Le loyer d'un appartement sera augmenté dès le 1^{er} septembre, passant à 486,78€ par mois.

Assurance. Une décision modificative est adoptée concernant l'assurance (franchise) de la commune suite à un incident survenu lors de l'emploi d'un matériel technique sur un bien privé.

Entretien des haies. Un devis est également accepté pour l'entretien, deux fois par an, des haies le long

des routes départementales pour un montant de 3 245 €.

Voirie. Suite aux travaux intervenus sur le pont du Pérat sur la RD 85 et sa fermeture, le chemin de Chez-Samson qui a servi de déviation a été dégradé et sera opérationnel après quelques aménagements sur les bordures. Les rues de la Groie et de la Petite-Groie, le chemin de Chazotte, ont été traités. Les travaux sur le chemin du Pontet seront effectués vraisemblablement après les vendanges. Le point à temps et le curage des fossés seront entrepris avant l'hiver.

Questions diverses. La fête du pain se déroulera le dimanche 15 septembre autour du four à pain de Pain-Perdu. Un appel est lancé aux associations mais également aux habitants pour donner un coup de main pour le montage et le démontage des installations. Une réunion est fixée au jeudi 22 août.

La mairie sera fermée du lundi 5 au vendredi 23 août inclus.

Le maire, Michel GOURINCHAS,
a la tristesse de vous faire part
du décès de

M. André MONDORY,
ancien chef de la police municipale.

Pageaud prend goût à la présidence, Cordeau déjà contraint au départ

Après des mois de turbulences, l'UA Cognac est encore loin d'avoir retrouvé le calme. Joël Cordeau, qui devait prendre la tête du club après une longue bataille contre Gérard Seguin, ne sera finalement pas le nouveau président du club cognacais. Celui qui avait réussi à faire élire neuf de ses soutiens lors d'une assemblée générale houleuse le 22 juin a pris la décision de jeter l'éponge hier matin après un ultime échange téléphonique avec Fabrice Pageaud, le président par intérim, qui n'est visiblement pas disposé à céder la place. Le 24 juin, ce dernier s'était porté candidat à la présidence pour faire obstacle au candidat des amis de Gérard Seguin. «*Comme prête nom*», avait-il précisé dans nos colonnes, le temps que Joël Cordeau, non licencié au club, puisse être coopté au sein du Conseil d'administration. Jeudi 25 juillet, le plan semblait toujours d'actualité quand le Conseil d'administration a voté de nouveaux statuts lors d'une assemblée générale extraordinaire. Sauf que le président de paille s'est senti pousser des ailes et refuse désormais de s'effacer. Joël Cordeau, qui n'a pas répondu à nos appels hier, espérait rencontrer Fabrice Pageaud mercredi puis jeudi soir pour lui faire entendre raison. En vain. Mercredi, le président a prétexté qu'il devait se rendre à Clérac pour le match amical de l'équipe fanion contre le Stade Bordelais; jeudi, qu'il avait une réunion avec les éducateurs. Joël Cordeau aurait alors compris qu'il s'était fait piéger. «*Joël Cordeau a senti le vent tourner le week-end dernier quand il s'est rendu de sa propre initiative au stage de la N3 au Chambon où traditionnellement les dirigeants sont invités pour la dernière journée*, explique une personne proche du club. *Sur place, il s'est rendu compte que Fabrice Pageaud n'avait invité que cinq ou six dirigeants mais pas lui.*» Plusieurs élus du



Joël Cordeau s'en va avant même d'avoir pu prendre la présidence du club.

Photo Christophe Barraud

Conseil d'administration auraient démissionné par solidarité pour Joël Cordeau. Contacté hier, Fabrice Pageaud s'est refusé à tout commentaire. «*Je souhaite désormais me concentrer sur le sportif*», a lancé le président, qui a d'autres problèmes à gérer. À la mi-juillet, il a été convoqué au commissariat de police suite à une plainte de Sylvie Longuet, une dirigeante proche de Gérard Seguin, qui rejette la validité de l'élection du 24 juin. Selon nos informations, cette dernière aurait mis sa menace à exécution après le refus du Conseil d'administration de nommer Gérard Seguin comme président d'honneur. Voilà qui risque de ne pas rendre la saison d'Olivier Modeste et de ses joueurs plus sereine que la précédente.

Kévin CABIOCH

Plus de 400 anti-Linky déboutés à Nanterre

Environ 430 personnes qui s'opposaient à la pose du compteur Linky à leur domicile ont été déboutées hier devant le tribunal de Nanterre, comme l'ont été la majorité des personnes ayant déjà saisi la justice en France. même si plusieurs tribunaux ont reconnu à quelques dizaines de personnes souffrant d'hypermensibilité aux ondes le droit de ne pas être équipées contre leur gré. Dans ces décisions, le tribunal de Nanterre a notamment estimé que les demandeurs ne rapportaient pas de preuve « d'un lien de causalité entre leur pathologie et l'exposition aux champs électromagnétiques des compteurs Linky ».



Ensoleillé.

Le soleil est bien présent malgré des passages nuageux en milieu de journée. Pour la nuit : Le ciel est clair toute la nuit.

En fin d'après-midi et la nuit suivante, établissement d'un vent de Nord-Ouest, courant modéré.

Les sols, un allié de poids contre le réchauffement

RAPPORT DU GIEC Publié la semaine prochaine, il soulignera l'importance d'une bonne gestion des terres pour stabiliser le climat. La déforestation est à nouveau dans le viseur

Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

Le Giec, le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, a le sens de la dramaturgie. Il a beau n'y être pour rien, il s'apprête à boucler son rapport sur la désertification, la gestion des terres, la sécurité alimentaire et leur rapport au changement climatique dans le contexte d'une actualité chargée. Écrasées de chaleur, les forêts de Sibérie sont dévorées par des incendies d'une ampleur peu commune. À l'autre bout du monde, la polémique ne cesse de rebondir sur la déforestation qui galope en Amazonie sous l'œil impavide du président brésilien Jair Bolsonaro.

Jusqu'à mardi, les scientifiques et les délégations nationales qui se retrouvent au sein du Giec planchent sur le sujet à Genève. Les conclusions du rapport doivent être condensées dans un « résumé pour décideurs » approuvé par consensus. Le rapport dans son ensemble, fort d'un millier de pages, fera l'objet d'une présentation publique le 8 août. Il est ensuite censé guider les actions des gouvernements de la planète, avec toutes les limites du genre – on en revient à la politique toxique de Bolsonaro au Brésil.

Un quart des émissions

C'est la première fois que le Giec se penche, par le biais d'un rapport dédié, sur le rôle spécifique des sols dans les bouleversements climatiques en cours. Les émissions de gaz à effet de serre liées aux terres et à leur usage sont moins faciles à quantifier que celles de l'énergie (charbon,



Le Brésil grignote la forêt amazonienne pour étendre les cultures de soja OGM destiné aux animaux d'élevage. PHOTO AFP

pétrole, gaz). On estime néanmoins que l'agriculture et l'exploitation forestière sont à la source de 25 % des émissions mondiales.

L'élevage est un gros pourvoyeur net. La déforestation a un impact différent en ce qu'elle supprime des « puits de carbone » : les arbres qui absorbent en permanence du carbone atmosphérique pour les besoins de leur croissance. L'élimination des forêts a d'autres conséquences climatiques. Elle modifie le cycle de l'eau et rend arides des régions entières.

Une dégradation générale

L'IPBES (la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) a elle aussi travaillé sur le thème. Selon son rapport publié en mars 2018, la dégradation des terres affecte d'ores et déjà 3,2 milliards

d'humains et concourt à l'extinction massive des espèces animales et végétales. Sans surprise, les experts de l'IPBES pointaient du doigt l'agriculture intensive, la déforestation, l'éradication des milieux naturels (comme les zones humides), l'extraction minière et l'urbanisation.

Qu'il s'agisse de climat avec le Giec ou de biodiversité avec l'IPBES, les conclusions scientifiques ne varient guère – et le rapport publié jeudi prochain ne devrait pas faire exception à la règle : le modèle actuel basé sur l'agriculture intensive et le gaspillage généralisé est sans issue. Les exemples à ne pas suivre ne manquent pas, entre l'Indonésie qui abat sa forêt primaire pour la production d'huile de palme ou le Brésil qui grignote la forêt amazonienne pour étendre les cultures de soja OGM destiné aux animaux

d'élevage (européens y compris).

Il y a pourtant des solutions

Le rapport du Giec devrait au contraire mettre en avant les solutions agro-environnementales. Ainsi que la reforestation, qui ne tient pas de l'utopie. L'Éthiopie, l'un des rares « bons élèves » de la lutte contre le réchauffement climatique, mène une vigoureuse campagne de restauration de ses forêts, dont la superficie a été réduite de 40 % à 15 % du pays en l'espace d'un demi-siècle.

Dans un pays comme la France, largement boisé, les solutions sont autres. Elles résident surtout dans l'arrêt de l'artificialisation des sols du fait de l'étalement urbain et des projets d'aménagement comme EuropaCity, en région parisienne. Un message souvent trop compliqué à comprendre par les décideurs.

Un fémur géant de dinosaure extrait de l'argile en Charente

Découvert au début de l'été par les paléontologues qui fouillent, depuis près de dix ans, une carrière d'argile à Angeac-Charente (16), l'imposant fémur de sauropode (deux mètres pour près d'une demi-tonne) a été extrait de sa gangue d'argile, hier matin. Les paléontologues ont pris d'innombrables précautions pour évacuer cette découverte exceptionnelle, dans un excellent état de conservation, sans la briser. Le fémur va rejoindre les locaux occupés par les chercheurs près d'Angoulême pour être nettoyé et préparé. Particulièrement riche, le site a livré, en près de dix ans, 7 500 os de vertébrés identifiés et plus de 66 000 fragments d'os. CAPTURE D'ÉCRAN MAZAN





Le rooftop (traduisez toit-terrasse) de la Fondation Martell à Cognac. PHOTO LOIC DEQUIER



Le café de la médiathèque, l'Alpha, à Angoulême. PHOTO LOIC DEQUIER

Notre sélection de terrasses où se poser et boire un verre

DÉTENTE La Charente ne manque pas d'endroits pour paresser au soleil

1 Le bar panoramique Indigo, chez Martell à Cognac

C'est « the place to be » dans la cité des eaux-de-vie, au sommet de la tour Martell, à une trentaine de mètres de haut. Le bar panoramique Indigo domine toute la ville. Il est tenu cette saison par Baptiste Perachon et son équipe, dont le chef barman Oscar Blackstone, qui a officié aux Bains Douches et au Lockwood à Paris. Blackstone a concocté une dizaine de cocktails (avec ou sans alcool, de 6 à 12 €). Dégustation des principaux cognacs de la gamme Martell (de 350 à 200 € le verre). Service Indigo Sunset au coucher du soleil. Brunch le dimanche matin (réservation conseillée). L'Indigo est ouvert jusqu'au 30 septembre, du mercredi au samedi, de 16 h 30 à minuit trente, et le dimanche de 11 h 30 à 22 heures. Tél. 05 45 36 34 65

2 L'Alpha Café à Angoulême et sa vue imprenable sur la ville

Perchée sur le toit de la médiathèque du Grand Angoulême, cette terrasse offre une vue panoramique sur Angoulême. Une soixantaine de mètres carrés pour observer les halles, la grande roue du Champ-de-Mars ou encore le beffroi de l'hôtel de ville. Un peu à l'écart du centre piéton, l'endroit est calme et propose une carte à des prix plutôt abordables. Dégustez-y un jus de

fruit frais l'après-midi ou une cuisine maison le midi. L'Alpha Café est ouvert, de midi à 18 heures, les mardis, jeudis et vendredis. De 10 à 18 heures mercredis et samedis. Tél. 05 45 92 14 09.

3 La guinguette de la Rainette à Chazelles

Vous cherchez un endroit confidentiel et bucolique où savourer une bière artisanale ? La guinguette de la Rainette est faite pour vous. Au bord du Bandiat, un sous-affluent de la Charente, la brasserie arbore un charmant extérieur, tout récemment réaménagé. Créée en 2006 par l'ancien propriétaire des lieux, la Rainette est une bière minérale, douce et aromatique, fabriquée avec l'eau de la Touvre. Une soirée musicale sera organisée le vendredi 23 août. Au programme jambon à la broche, musique et convivialité. Du mercredi au samedi de 15 à 20 heures. Tél. 06 72 92 35 51.

4 Le pub des Gabariers à Saint-Simeux

Ce bar-restaurant, à l'ambiance d'inspiration anglaise, séduit pour deux raisons : sa terrasse et ses frites. Situé sur les bords de la Charente, le pub des Gabariers arbore une immense terrasse, les pieds presque dans l'eau. Les vendredis et samedis soir ainsi que le diman-



Le pub des Gabariers, à Saint-Simeux, d'inspiration anglaise et champêtre. PHOTO LOIC DEQUIER

che après-midi, vous êtes invités à vibrer sur les ondes rock ou blues des concerts de fin de semaine. Le reste du temps, vous pourrez simplement savourer une bière parmi la dizaine qui compose la carte en profitant du paysage. En cas d'intempérie, la paillote est là pour vous abriter tout en profitant du charme de l'extérieur. De 11 heures à 2 heures tous les jours. Tél. 05 45 66 23 11.

5 Le moulin de Verteuil, entre tradition et tranquillité

Au pied du château de Verteuil et au bord de la Charente, ce restaurant et salon de thé est l'endroit idéal pour flâner au soleil, dans un cadre des plus paisibles. Construit en 1642, le moulin appartenait à la famille La Rochefoucauld jusqu'en 1942. En 2008, il fut racheté par Marie-Ange et François Lancestre, qui transformèrent l'ancien logement

en un lieu de restauration. Les deux terrasses - Nord et Sud - offrent des vues imprenables, sur le château ou sur la faune et la flore. Vous pourrez y déguster une brioche, la spécialité de la maison, fabriquée avec la farine du moulin. Le midi, le restaurant propose une cuisine traditionnelle à base de produits locaux. Ouvert tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30, sauf le mardi. Tél. 05 45 29 04 77.





Les 35 équipages en compétition ont décollé à 19 h 30 précises, à l'île aux Vaches



Le public, toujours épaté par l'envol des toiles colorées

Le ballon, sport de haut vol

MONTGOLFIÈRES Hier, la 21^e Coupe d'Europe faisait étape à Angoulême. Zoom sur une discipline très exigeante

Olivier Sarazin
o.sarazin@sudouest.fr

Trop de brise marine : mercredi, le prologue à Semussac (17) fut décevant. Le vent, la pluie et l'orage qui gronde : jeudi soir, le vol au départ de La Genétouze (17) fut annulé. Ciel clair, aube radieuse et soirée flamboyante : vendredi matin à Blanzac puis en soirée à Angoulême, la 21^e Coupe d'Europe de montgolfières a enfin pris son envol. Et quel envol !

À Angoulême, à 19 h 30, des centaines de curieux ont aimé le spectacle coloré des toiles qui se gonflent, se froient et s'élèvent, dans le silence et le bruit sensuel des brûleurs. Les 35 ballons en compétition ont quitté l'île aux Vaches, ont survolé la ville et ses remparts, puis ont filé Est-Sud-Est, vers la vallée de l'Anguienne. L'image invitait à la contemplation.

Jusqu'à 3 300 pieds

Difficile d'imaginer qu'une compétition acharnée débutait. La Coupe d'Europe de montgolfières réunit l'élite de l'aérostation. « C'est une discipline exigeante, qui demande de la concentration et beaucoup d'instinct. Un instinct presque animal », explique Jacques Bernardin, le directeur des vols (lire ci-contre).

La compétition est physique, haletante, presque enivrante. Elle remue. Décollage sportif, ascension express à la vitesse de qua-

tre mètres/seconde, jusqu'à 3 300 pieds (environ 1 000 mètres). Oubliez la plénitude du vol loisir ! Parmi les épreuves : survoler un point au sol à une altitude donnée, puis repérer une cible dans un champ et y lâcher un marqueur en toile lesté de sable.

Oui, le ballon est un vrai sport, qui tient à la fois du jeu de piste et de la régate en 3D. Pourquoi est-elle si difficile ? Parce qu'un pilote ne peut que monter ou descendre, en actionnant le brûleur. À lui de trouver les bons courants d'air pour ne pas être soumis aux caprices d'Eole !

La 21^e Coupe d'Europe de montgolfières rassemble 35 équipages, dont la moitié sont étrangers (Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Hongrie, Suède, Russie et Lituanie). En 2017, l'épreuve avait été remportée par un Anglais, Dominic Bareford, avec 11 409 points, devant le Français Clément Seigeot (11 378) et le Japonais Yudaï Fujita (10 954). Bareford figure parmi les favoris. En 2018, il fut sacré champion du monde et d'Angleterre.

Ce samedi : épreuves matinales à Mainfonds, puis en soirée à l'aérodrome de Jonzac (17).

Dimanche, meeting aérien à Mainfonds. Passage de la Patrouille de France vers 11 heures. Programme détaillé sur le site www.mainfonds.com



Pas d'envol sans brûleur de gaz chauffant l'air dans la toile. PHOTOS LOIC DEQUIER / « SUD OUEST »

La der du directeur des vols

JACQUES BERNARDIN est le créateur et le directeur des vols de la Coupe d'Europe de montgolfières. « J'ai 77 ans. Et c'est sans doute la dernière fois que je supervise la compétition », dit-il. À Mainfonds, au sein de l'équipe organisatrice, on le regrette d'ailleurs. Tous les bénévoles, tous les « fous du ballon » connaissent « les grandes qualités et l'engagement sans faille de Jacques ». M. Bernardin est un retraité de l'aviation civile (avec 2 500 heures de vol au compteur). Il pratique la montgolfière depuis 1976. En est tombé amoureux. Au point d'en faire son métier et d'organiser bien des compétitions depuis les années 1980. Il a volé plus de 3 200 heures en ballon...



Jacques Bernardin, à l'heure du briefing

Dimanche, le Rafale vedette du meeting

L'avion s'est posé hier à la BA 709 à Cognac. Il sera demain à Mainfonds

11 heures, hier, un bruit assourdissant fend l'air. Les deux Rafale se posent sur la piste de la base aérienne de Cognac. Une escale avant le meeting de Mainfonds, ce dimanche. Pour la première fois, l'avion militaire se mêlera au ballet aérien qui clôture la 21^e Coupe d'Europe de montgolfières.

« Le rendez-vous du Bourget ou de Mainfonds, c'est le même engagement », expose le capitaine Sébastien Nativel (dit Babouc), qui sera aux commandes « du meilleur avion militaire au monde ». Ac-

compagné du capitaine Jean-Guillaume Martinez (dit Marty), son coach, le pilote de 33 ans réalisera une démonstration d'une dizaine de minutes de 150 à 1 000 km/h. Et parfois à 30 mètres du sol !

En aucun cas le coach ne peut suppléer le pilote, même pour cause de maladie ou blessures. Seul l'appareil peut être remplacé en cas de panne par celui du coach. Un pépin et toute la saison des meetings, qui se déroule de mai à octobre, est compromise. Sa-

chant qu'une démonstration n'a pas été annulée depuis 2009 ! « Depuis deux ans, je n'ai pas été au ski », blague le militaire. La présence de son coach est primordiale. Au sol, Marty complète la vision de son poulain, limitée depuis le cockpit.

Le Rafale accompagnera le défilé déjà unique. L'ensemble des avions-écoles de la base aérienne de Cognac – dont un antique North American T6 – voleront ensemble. L'édition s'annonce historique.

Adrien Marchand



Le capitaine Babouc pilotera le Rafale dimanche. PHOTO ANNE LACAUD

Le village fédéral ouvre ses portes cet après-midi

CYCLOTOURISME

Pour la première fois, le village de la Semaine fédérale est ouvert aux non-licenciés

Adrien Marchand
cognac@sudouest.fr

Grande nouveauté pour la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme : le village fédéral sera ouvert au grand public ce samedi. De 14 à 19 heures, les Cognacais pourront se promener dans cet espace réservé le reste de la semaine aux licenciés de la Fédération française de cyclotourisme. « C'est la première fois en 81 éditions que cette initiative est menée », se réjouit Bernard Chappuis, responsable de la communication pour la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme. Le but : intégrer les habitants du Cognacais. « C'est une proposition de la Fédération française de cyclotourisme », détaille Bernard Goyon, le responsable du comité d'organisation de l'événement. « Lors d'autres éditions, c'était embêtant de dire aux locaux qu'ils ne pouvaient pas rentrer puisqu'ils n'étaient pas licenciés. »

Plus de 90 stands

L'espace 3 000 a été prêté aux organisateurs par la mairie de Cognac et les services de Grand Cognac, partenaires de l'événement. Plus de 90 exposants sont



Situé à l'espace 3 000, le village fédéral accueille le public ce samedi, de 14 à 19 heures. Le reste de la semaine, il sera réservé aux licenciés de la fédération. PHOTO ANNE LACAUD

prêts à recevoir les curieux autour et dans la salle. À l'intérieur, les spécialistes des cycles se mélangent avec les stands régionaux. « L'installation dure deux jours », glisse Jean Dubien, le gérant de la société Increvable. « Il n'y a pas beaucoup d'occasions de toucher autant de clients. » Fraîchement arrivé de Saint-Étienne (42), le commerçant est un habitué de l'événement. Il y vient depuis dix-neuf ans pour y « retrouver des habitués et nouer des relations. »

À l'entrée de la salle de l'espace 3 000, la boutique de l'événement accueille les visiteurs.

Tonneaux, morceaux en bois... Une partie de la décoration de la Fête du cognac est réutilisée. Et associée aux couleurs vert et orange de la Semaine fédérale. « On était trois pour réaliser les décorations, notamment les lettres colorées », s'exclame Martine Baron, qui sera bénévole à la boutique pendant l'événement. Au centre, un bar trône pour servir les cyclistes, descendus du vélo en fin de parcours.

Une vingtaine d'exposants seront aussi à l'extérieur. Devant l'entrée, food truck et traiteurs cuisineront pour les papilles des visiteurs. Les derniers commer-

çants se trouveront devant l'imposant Tivoli. Sur le parking, d'autres marchands de cycles exposeront du nouveau matériel.

Quant au super Tivoli, il est réservé aux personnes inscrites au repas. Dessous, des tables et des chaises ont été placées pour accueillir jusqu'à 1 200 personnes. « On servira plutôt 600 à 700 repas matin et soir », atténue Bernard Chappuis, chargé de la communication de la manifestation. « Ça va très bien se passer », conclut Michèle Gauthier, une des 1 700 bénévoles, qui attend impatiemment les cyclistes.

Les commerçants montent en selle

L'association des commerçants du centre-ville n'a pas voulu rater le train, ou plutôt le peloton, de la Semaine fédérale de cyclotourisme.

« Nous avons signé une convention avec le comité d'organisation et la Fédération de cyclotourisme. Nous avons voulu mettre le paquet pour rappeler que l'association est toujours partante pour accompagner ce type de manifestation quel qu'il soit : Blues passions, La Fête du cognac ou cette semaine cyclotouristique... », indiquent Christophe Mazoué et Éric Michaud, les coprésidents de l'association. « Nous avons essayé de solliciter les associations des commerçants de Saint-Jacques et des Halles pour qu'elles s'impliquent aussi, mais ça n'a pas fonctionné », regrettent-ils.

Les 70 adhérents du centre-ville ont, eux, vu leurs façades s'orner de fanions rappelant la manifestation. « Nous les avons aussi incités à décorer leurs vitrines sur la thématique

du vélo. Après, chacun a fait selon sa sensibilité et ses moyens », précisent les coprésidents. Force est de reconnaître que la thématique vélo a envahi les boutiques cognacaises.

Une manne financière

Côté animation, un déballage commercial a démarré hier. Aujourd'hui, une semi-nocturne permettra de profiter des magasins jusqu'à 21 h 30 et ces mêmes boutiques seront ouvertes dimanche. Peut-être pas toutes. « On espère qu'il y en aura le plus possible. » Une opération spécialement dédiée aux cyclotouristes et à leurs accompagnants leur permettra de gagner des bons d'achats de 50 € : « Il y aura cinq gagnants tirés au sort dimanche et trois par jour, du lundi au vendredi, soit un total de 1 000 € ».

Outre le fait de participer à l'animation de la ville, « nous avons eu un retour de la Fédération pour



Christophe Mazoué et Éric Michaud, prêts à accueillir les cyclotouristes. PHOTO D. F.

nous féliciter de notre implication. Apparemment, ils n'ont jamais vu ça. » L'association ne perd pas de vue que la venue des quelque 10 000 personnes est aussi une aubaine financière : « Nous nous sommes renseignés auprès d'Épinal, cela représente, tout confondu en-

tre 3 et 5 millions d'euros ». Autant mettre les petits plats dans les grands, « et n'oublions pas que ceux qui viendront sont aussi les touristes de demain qui reviendront, s'ils ont été satisfaits ».

Didier Faucard

Disparition d'André Mondory



André Mondory a longtemps été responsable de la police municipale de Cognac.

PHOTO ARCHIVES HENRI-JEAN BERTHELEMY

NÉCROLOGIE André Mondory est décédé à l'âge de 79 ans. Il avait été responsable de la police municipale cognacaise entre 1980 et 2000, date à laquelle il est parti en retraite. « C'est Francis Hardy qui l'avait embauché.

André Mondory avait mis en place le stationnement payant à Cognac alors que, jusque-là, il n'y avait que des zones bleues, contrôlées par une contractuelle », indique le policier municipal Éric Defoulounoux qui a travaillé pendant seize ans avec André Mondory. « C'est lui qui m'a recruté en 1984, ensuite je suis devenu son adjoint », ajoute-t-il.

D'André Mondory, Éric Defoulounoux conserve l'image d'un homme exigeant dans le travail. « C'était un ancien militaire et il était assez à cheval sur les principes mais c'était un bon chef. C'était aussi un excellent organisateur et il avait mis sur pied à Cognac, dans les années 1990, le Congrès de l'association des polices européennes. Et puis nous avons eu des bons moments, notamment lors du festival du film policier qui nous a permis de côtoyer des vedettes. »

André Mondory repose à la maison funéraire du Plassin à Genté. La famille recevra les visites aujourd'hui de 15 h à 19 h 30. Les obsèques auront lieu vendredi 9 août en l'église Saint-Médard de Genté, à 10 heures.



Gérard Chaudet, Anne Marie Saivres, Marie-France Barlaud, Jean-Luc Meunier, piliers du collectif des victimes de l'amiante.

PHOTO S.B.

L'anxiété des ouvriers reconnue par la justice

Les mois de juillet et août sont d'habitude synonymes de repos pour les bénévoles de l'association, le collectif interprofessionnel des victimes de l'amiante et du travail (Cidvat). Les permanences durant cette période, organisées salle Jean-Tardif, y sont en effet suspendues. Un arrêt rendu par la Cour de cassation en assemblée plénière, le 5 avril dernier, a quelque peu changé la donne. Il vient de secouer le monde des verriers, et tout particulièrement ceux de l'ancienne usine Saint-Gobain, basée à Châteaubernard.

Les 24 dossiers qui n'avaient, jusqu'alors, pas abouti vont à nouveau être redéfinis par le cabinet Ledoux et associés, soutien sans faille du Cidvat. Si la faute inexcusable de l'employeur a permis d'indemniser de nombreux ouvriers de l'usine exposée à l'amiante, le préjudice moral d'anxiété, lui n'avait jusqu'alors jamais été reconnu.

Indemnisation ouverte

Les tribunaux appliquaient une jurisprudence de 2010 qui indemnisait la crainte de tomber malade uniquement dans les sites classés amiantes par la loi du 23 décembre 1998, tel n'était pas le cas de l'usine castelbernardine.

L'arrêt du mois d'avril dernier s'assoit sur cette liste et ouvre l'indemnisation du préjudice d'anxiété à tout ouvrier exposé à la dangerosité de l'amiante. À Châteaubernard, les personnes susceptibles de faire valoir ce droit

ont travaillé sur le site entre 1963 et 1997, date d'interdiction de l'amiante.

Permanences d'exception

Branle-bas de combat pour les piliers du Cidvat. Le vice président, Jean-Claude Ouvrard, retraité de l'usine fait distribuer des tracts en douce pour informer les verriers. Il souhaite que justice soit faite. « Les gens vont comprendre pourquoi les retraités et les actifs font des dossiers », affirme-t-il. Les témoignages d'épouses, d'enfants désemparés, joints au montage du dossier d'indemnisation du préjudice d'anxiété, y sont bouleversants et continuent de raisonner dans sa tête. Tous décrivent la peur viscérale de leurs proches vivant dans un climat anxigène, de tomber malade, des collègues frappés par la maladie, décédés, des médias caisses de résonance.

Anne-Marie Saivres, qui a ouvert la voie en faisant condamner la première, l'usine Saint-Gobain, pour faute inexcusable de l'employeur, est assaillie de coups de téléphone. Jean-Luc Meunier, trésorier est inquiet pour la santé de sa présidente.

Au mois de juillet, il y a eu foule. Le Cidvat a reçu 47 dossiers en deux mardis. Deux permanences exceptionnelles vont être ouvertes, mercredi prochain, de 15 h 30 à 18 h 30, et mardi 20 août de 17 heures à 19 h 30. Renseignements au 06 13 35 44 01 ou par mail cidvat@gmail.com).

Sandra Balian